



L'un des instituteurs de l'école primaire que fréquente ma fille fume cigarette sur cigarette sur le trottoir devant l'école ..

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 15 juin 2009

Bonjour,

L'un des instituteurs de l'école primaire que fréquente ma fille fume cigarette sur cigarette sur le trottoir devant l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves (bonjour l'exemple).

C'est une forte tête et je ne sais comment faire passer le message, est-il possible de faire quelque chose sachant qu'il ne fume pas dans l'enceinte de l'école et par conséquent n'enfreint pas la loi ?

Merci d'avance

Réponse :

Il n'enfreint effectivement pas la loi, aussi serait-il judicieux de ne pas adopter une attitude agressive à son encontre car cela risquerait de durcir sa position.

Parlez-en avec le directeur d'école en vous aidant peut-être de la [plaquette](#) que DNF a produite en association avec le comité des maladies respiratoires.